Non aux suppressions de postes dans les centres scolaires hospitaliers !

Pour une vraie considération des postes d'enseignant-es à l'hôpital !

Le Rectorat propose, dans le cadre des mesures de carte scolaire pour la rentrée 2021, la fermeture de 3 postes d'enseignant-es spécialisé-es à l'hôpital : 1 à Robert Debré, 1 à Necker et 1 au Kremlin Bicêtre.

Ces fermetures vont causer un redéploiement des personnels dans tout l'hôpital. Les enseignant-es spécialisé-es ne pourront plus assurer correctement leurs missions : l'enseignement, le suivi du parcours de l'élève et la coordination entre les différent-es intervenant-es (établissement scolaire, pôle de soin, famille).

Avec ces fermetures de postes, les enseignant-es seraient contraints à choisir les élèves qu'ils-elles pourraient prendre en charge en dépit de l'obligation de scolarisation.

Tous les élèves ont droit à une scolarité adaptée. Ce droit fait partie du parcours de soins que les enseignant-es doivent être en mesure de leur apporter.

Les signataires demandent l'abandon des fermetures de postes dans les centres scolaires hospitaliers parisiens.

NOM	Prénom	Fonction	Signature